



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Fin du port du masque à l'extérieur dès le 17 juin, levée du couvre-feu à partir du 20 juin

Publié le 16 juin 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Mercredi 16 juin 2021, lors d'une allocution à la sortie du Conseil des ministres, le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé que le port du masque ne serait plus obligatoire en extérieur à partir de jeudi 17 juin et que le couvre-feu, actuellement fixé de 23 heures à 6 heures, serait levé à partir du dimanche 20 juin au lieu du 30 juin, comme c'était initialement prévu dans le plan de déconfinement du Gouvernement.

Ces mesures d'assouplissement annoncées par le Premier ministre ont été prises en raison de l'amélioration de la situation sanitaire sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Port du masque en extérieur

À partir du jeudi 17 juin 2021, le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur sauf dans les situations de regroupements de personnes, et notamment :

- lieux rassemblant un grand nombre de personnes ;
- files d'attente ;
- marchés ;
- tribunes de stades.

Le port du masque reste obligatoire dans les lieux clos, comme les bureaux, les commerces, les transports en commun, les musées, les salles de spectacles, les cinémas et les salles de restaurants au cours des déplacements.

Les protocoles sanitaires sont maintenus jusqu'au 30 juin

En dépit de la levée du couvre-feu, les protocoles sanitaires et les jauges mis en place dans la plupart des lieux recevant du public (théâtres, cinémas, cafés et restaurants, musées, événements sportifs et culturels) sont maintenus jusqu'au 30 juin 2021.

Ainsi, le protocole concernant l'organisation de la **Fête de la musique** (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14979>) le 21 juin 2021, est maintenu en l'état.

Et aussi

- Déconfinement : ce qui change à partir du 9 juin (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14940>)
- Régime de sortie de crise sanitaire : jusqu'à quand ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14937>)

Pour en savoir plus

- Déclaration du Premier ministre Jean Castex suite à l'amélioration de la situation sanitaire [🔗](https://www.youtube.com/watch?v=1y_h7ZGo2jc) (https://www.youtube.com/watch?v=1y_h7ZGo2jc)
Premier ministre
- Fin du port du masque en extérieur et levée du couvre-feu [🔗](https://www.gouvernement.fr/fin-du-port-du-masque-en-exterieur-et-levée-du-couvre-feu) (<https://www.gouvernement.fr/fin-du-port-du-masque-en-exterieur-et-levée-du-couvre-feu>)
Premier ministre
- Covid-19 : un déconfinement en quatre étapes [🔗](https://www.vie-publique.fr/en-bref/279702-covid-19-un-deconfinement-en-quatre-etapes) (<https://www.vie-publique.fr/en-bref/279702-covid-19-un-deconfinement-en-quatre-etapes>)
Vie-publique.fr